

E. Bourel - Leurre ou tradition retrouvée ? Modulations gabonaises du développement durable

Etienne Bourel, Doctorant en anthropologie, CREA – EA
3081 – Université Lyon 2
etienne.bourel@univ-lyon2.fr

Cette communication vise à mettre en perspective différents aspects de la réception de l'idée de durabilité au Gabon. Je vais ainsi présenter un certain nombre de problématiques relatives au développement durable émergeant actuellement dans ce pays très largement couvert par le deuxième plus grand massif forestier mondial après l'Amazonie, la forêt du bassin du Congo. Je m'appuie sur des recherches ethnographiques engagées au cours d'un master et prolongées dans le cadre d'une thèse d'anthropologie que je termine actuellement. Cette thèse porte sur les conditions de travail et de vie sur les chantiers forestiers et sur les transformations que connaît le secteur forestier à la faveur de la prise en compte du développement durable.

I - Territoire et durabilité au Gabon

Au cours de la période coloniale, les territoires qui ont constitué l'Afrique Équatoriale Française ont été aménagés dans le cadre d'un système concessionnaire visant la production de matières premières. De fait, il s'agissait surtout d'un renoncement des pouvoirs étatiques, y compris régaliens, au bénéfice de compagnies privées. Une certaine organisation des relations entre acteurs économiques et pouvoirs publics s'est ainsi mise en place puis prolongée largement au cours de la période post-coloniale. Dans un pays comme le Gabon, la division de l'espace national en concessions attribuées périodiquement à des opérateurs privés est toujours le principe régissant l'organisation du territoire, même si celui-ci est mieux défini juridiquement désormais⁵¹⁷.

Ce n'est qu'au cours des dernières années du vingtième siècle, avec la montée en puissance sur la scène internationale de l'idée de « développement durable », et surtout durant les premières années du vingt-et-unième siècle, que, parmi les élites politiques et économiques gabonaises en prise avec les questions environnementales, émerge un discours qui ne soit pas axé strictement sur la valeur productive de la forêt. C'est ainsi qu'au Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg de 2002, Omar Bongo Ondimba annonce la création de treize parcs nationaux qui placent désormais le Gabon comme un des pays ayant une des plus importantes proportions de son territoire officiellement protégé de la sorte.

Omar Bongo meurt en 2009, au cours de sa quarante-deuxième année au pouvoir et c'est son fils, Ali Bongo Ondimba qui est élu à sa suite quelques mois plus tard. En quête de légitimité, il propose un programme fort et nationaliste intitulé « Gabon émergent » basé sur les trois piliers que sont : le « Gabon des services », le « Gabon industriel » et le « Gabon vert » où l'enjeu est de valoriser l'écosystème considéré comme du « pétrole vert » ou de l'« or vert ». L'accent est ainsi mis sur la protection de la biodiversité, le développement de l'écotourisme et la lutte contre le réchauffement climatique (le Gabon jouant un rôle

important dans les négociations relatives à la mise en place des mécanismes REDD).

De la sorte, la question du « développement durable » est particulièrement d'actualité pour les élites du pays et commence à se diffuser plus largement. L'AFD et les organismes de la francophonie ont agi en faveur de la mise en place d'une « stratégie nationale du développement durable » et une commission interministérielle existe à ce sujet. Toutefois, les documents que j'ai pu consulter (entre fin 2012 et début 2013) contenaient principalement des déclarations d'intentions reprenant les principaux poncifs circulant en matière de durabilité (comme le souci à propos des générations futures). Il est intéressant de noter que le texte législatif cadre sur ces questions devait être une « loi d'orientation relative au Développement durable en République gabonaise » mais fut finalement adopté début 2013 sous la forme d'une ordonnance, ce qui, en matière de durabilité, est tout de même contradictoire. Elle procède notamment à la définition d'un ensemble d'acteurs et de modes d'actions, instituant en théorie un « éco-pouvoir »⁵¹⁸ aussi parfait dans son élaboration qu'illusoire dans son application potentielle.

Cette nouvelle orientation générale dans la politique gabonaise recoupe un certain nombre de transformations sectorielles en cours depuis plusieurs années. C'est le cas pour le secteur forestier puisque, en remplacement du Code forestier de 1982, un texte de loi a été voté le 31 décembre 2001. Il s'appuie sur le concept désormais majeur au niveau de la foresterie mondiale : la « Gestion Durable des Forêts » qui vise à décliner dans le secteur forestier les principes du développement durable, en l'occurrence en cherchant à concilier production forestière, aspects sociaux (pour les travailleurs, leurs proches et les villageois) et aspects faunistiques (dans et à proximité des concessions forestières).

II - La Gestion Durable des Forêts pour les travailleurs forestiers, au nord-est du Gabon

C'est ainsi que, tendanciellement, la plupart des entreprises relevant du secteur formel engagent les changements dans leurs organisations nécessaires à leur mise en conformité avec les dispositions législatives. Dans les faits, il est possible de mettre en avant différentes situations caractéristiques. Les entreprises les plus importantes et cherchant à visibiliser leurs activités ne se contentent pas de respecter les textes de loi mais vont au-delà en visant l'obtention de labels écocertificateurs (notamment le label FSC). Un autre groupe d'entreprises, de dimension plus modestes, se trouvent généralement simplement engagées dans les aménagements forestiers durables. Comme ces aménagements durent, au minimum, plusieurs années, les entreprises font souvent un premier pas dans cette direction et pour ainsi être considérées dans la situation transitoire menant vers un aménagement durable effectif par les autorités ministérielles. Pour nombre d'entre elles, il est surtout question de demeurer dans cet interstice autant que possible pour repousser ou contourner les efforts importants à consentir. Enfin, pour un troisième groupe d'entreprises forestières, de faible ampleur ou se situant aux marges de la légalité (exploitation informelle, fermage), les activités perdurent dans les faits mais ce sont surtout les possibilités de passer dans le secteur légal qui se compliquent. En effet, répondre aux critères d'une « Gestion Durable des Forêts »

⁵¹⁷- Karsenty A. (2010), « La responsabilité sociale et environnementale des entreprises concessionnaires » in Joiris D. V. et Bigombe Logo P., *La gestion participative des forêts d'Afrique centrale*, pp. 27-44.

⁵¹⁸ Lascoumes P. (1994), *L'éco-pouvoir*, Paris, La Découverte.

suppose de fortes capacités organisationnelles, financières et techniques. De fait, ce sont principalement le nombre d'entrepreneurs nationaux qui est entrain de diminuer dans le secteur forestier gabonais et les observateurs les plus avisés envisagent à termes une situation d'oligopole où quelques grandes entreprises multinationales se partageraient une large part des lots forestiers du pays, situation moralement validée par les labels écocertificateurs qu'ils obtiendront tôt ou tard.

L'entreprise dans laquelle j'ai effectué mon enquête ethnographique durant ma thèse se trouvait dans cette situation. Filiale bois d'un groupe indien installé à Singapour et se prétendant le numéro un de l'agro-business dans le monde, elle a déployé ses activités au Gabon à la fin des années 2000. En quelques années, elle a acquis le contrôle d'environ 10 % des forêts productives du pays⁵¹⁹. Via d'autres activités (production de caoutchouc, d'huile de palme, de fertilisants, gestion d'une Zone Economiques Spéciale) récemment déployées également, le groupe possède désormais un contrôle sur environ 10% de la surface totale du pays. Pour le secteur forestier, le groupe a également racheté la plus grande concession forestière certifiée FSC d'Afrique centrale, située en République du Congo. Cette politique d'accaparement de terres⁵²⁰ (Bond, 2011) n'a, bien sûr, pu se réaliser, surtout si rapidement, que grâce à l'aval du pouvoir politique. On raconte ainsi que le représentant de toutes les activités du groupe au Gabon vient chez Ali Bongo sans rendez-vous et qu'il a offert un restaurant à Libreville à son fils. Cette situation fit dire à l'un des directeurs exécutifs que je rencontrais en 2012 que, « de toutes façons, [cette entreprise] c'est l'Etat ».

Dans ce contexte, les travailleurs qui y sont embauchés se retrouvent quelque peu en porte-à-faux. C'est bien souvent en termes de « chance » qu'ils estiment le fait de bénéficier d'un emploi salarié. L'entreprise visant l'obtention de labels écocertificateurs, elle fait des efforts pour respecter les dispositions législatives, ce qui signifie en premier lieu : une relative cohérence des bulletins de paye, l'affiliation à une mutuelle pour chaque travailleurs et leurs ayants-droits, le paiement des cotisations retraites. Cependant, dans un pays où le pouvoir politique est autoritaire, il serait difficile de considérer qu'ils pouvaient user effectivement de l'ensemble de leurs droits (liberté d'expression, grève, syndicalisme). S'il m'est difficile, dans le cadre de cette communication, de m'étendre sur ces questions, il est tout de même possible de mentionner que la situation spécifique de cette entreprise dans l'économie politique gabonaise ne favorisait certainement pas les pratiques démocratiques en entreprise : les dirigeants avec qui je pouvais discuter faisant régulièrement référence aux échelons toujours plus élevés du pouvoir politique à qui ils pouvaient demander d'intervenir en cas de besoin, jusqu'à mentionner la Présidence même.

Cependant, pour en revenir aux pratiques et conditions concrètes de travail, les ouvriers se montraient relativement unanimes quant aux améliorations qu'ils constataient au fur et à mesure que l'entreprise se mettait en conformité avec les critères du label écocertificateur qu'elle souhaitait obtenir : outils et machines de meilleure qualité, plus de sécurité (casques sur la tête et les oreilles pour les

conducteurs d'engins, jambières, GPS), meilleures formations (à l'Exploitation Faible Impact pour les abatteurs). Ils ne portaient plus du camp forestier le matin pour aller travailler dans la benne d'un pick-up mais dans un camion et, tendanciellement, le système de paye devenait cohérent, l'assurance-maladie effective.

Ainsi, c'est bien à propos de questions sociales que les travailleurs trouvaient motifs de satisfaction. A propos des questions faunistiques, il en allait autrement puisqu'ils n'avaient plus le droit de pratiquer le piégeage ou la chasse dans ou à proximité d'une concession forestière aménagée durablement. Plus largement, l'idée de passer du développement au développement durable était souvent appréhendée avec une certaine circonspection, par les travailleurs, mais également par leurs proches vivant dans les camps forestiers ou les villageois à proximité. L'argument qui revenait régulièrement était que ces vellétés politiques récentes relevaient d'une nouvelle invention occidentale et que les personnes vivant dans les camps forestiers ou à proximité souhaitaient d'abord le développement, avant le développement durable. Nous nous trouvions dans une région du Gabon où le WWF était présent et très visible car circulant avec des 4x4 blanc au motif d'un panda. Pour différentes raisons, ils étaient souvent confondus avec les écogardes des Parcs nationaux et les gardes des Eaux et Forêts. Les amalgames entre ces différents intervenants maintenaient une suspicion à leurs égards, tant à cause de leurs abus de pouvoir potentiels qu'à propos de l'argent nécessaire pour faire fonctionner des organisations supposées protéger des animaux, devant des personnes se considérant elles-mêmes comme pauvres.

Ceci s'est bien exprimé peu de temps avant mon départ, au printemps 2013. L'entreprise était en difficulté financière et une rumeur commençait à circuler. Il se disait que, dans une concession forestière de l'entreprise, d'une superficie de plusieurs dizaines de milliers d'hectares, proche de la ville où nous nous trouvions alors, la forêt pourrait être transformée en palmeraie pour produire de l'huile ou être mise en zone de conservation intégrale, à raison de deux hectares de palmeraie pour un hectare protégé. Des négociations auraient alors été en cours à ce moment à la capitale entre les dirigeants de l'entreprise et des membres du Ministère des Eaux et Forêts pour mettre en place ce scénario, par ailleurs parfaitement illégal. Alors que je m'entretenais au sujet de cette rumeur avec deux travailleurs, leur réponse fut sans ambiguïté : au regard de la mise au chômage de quelques dizaines de travailleurs, avec les conséquences afférentes pour les familles, il leur importait peu que de larges pans de la forêt soient irrémédiablement détruits.

Si les politiques relatives au développement durable étaient régulièrement perçues comme exogènes et déconnectées des préoccupations concrètes des travailleurs ou des personnes dans la région où je me trouvais alors, il en allait de même à propos de la responsabilité du réchauffement climatique. Quand j'avais l'occasion de m'entretenir à ce sujet, les opinions prenaient facilement une dimension postcoloniale vindicative à l'égard des Occidentaux, positions étayées par des observations concrètes comme le niveau particulièrement bas d'un cours d'eau à un moment précis de l'année.

En somme, la question du développement durable était envisagée au regard de deux entités : la forêt et l'Etat. Les politiques relatives au développement durable étaient comprises comme exogènes car, la « Forêt », ou « l'Esprit

⁵¹⁹ - Le Gabon est un pays de 267 000 km² parmi lesquelles 134 500 km² sont considérés comme forêts productives.

⁵²⁰ - Bond P. (2011), « Croissance économique africaine, destruction de l'environnement et contestation sociale », *Écologie et politique*, 42, pp. 33-46.

de la Forêt »⁵²¹, a toujours revêtu une importance considérable au Gabon que ce soit sur des plans symboliques, religieux, thérapeutiques, historiques, géographiques, économiques. Avant l'époque coloniale, l'ensemble des productions étaient basées sur le système de la « jachère » (cultures, chasse, pêche, cueillette, métallurgie, reproduction humaine)⁵²² et, le pays étant très peu peuplé en dehors des centres urbains, l'idée que, de toutes façons, la forêt ou la terre « donne » est très prégnante. Par ailleurs, de nombreuses filières permettent d'acheminer des produits récoltés en forêt vers les centres urbains pour commerce. Un travailleur eut un jour cette formule expressive : « tout ce qui vient de la forêt est bon ». En contrepoint, dans ce nouveau contexte, le chef de l'Etat engageant des grands travaux tournés notamment vers l'agro-industrie, et permettant ainsi d'espérer l'obtention d'emplois salariés, c'est bien finalement l'Etat dans sa conception moderne qui se trouvait réaffirmé et davantage légitimé.

III - Le développement durable comme Tradition

En juin 2011, je me trouvais à la capitale, Libreville. Je fus invité à la conférence d'une ONG gabonaise intitulée « La Tradition au service de la jeunesse pour le développement durable ». Parmi les membres actifs de cette organisation figure le directeur de l'Institut de Pharmacopée et de Médecine Traditionnelle, l'un des principaux organes du CENAREST, équivalent gabonais du CNRS. Au sein de l'ONG, un groupe d'étudiants sont réunis dans le cadre de l'Ecole de Moueni. Ce sont eux qui assuraient la présentation ce soir-là, avec ordinateurs et vidéoprojecteur. Les pratiques de l'association sont empreintes d'un certain mysticisme inspiré d'une pratique thérapeutico-religieuse largement répandue au Gabon selon un ensemble de variantes : le Bwiti. Le propos des différents exposés visait à condamner le machinisme, tant au niveau de l'environnement global que d'un point de vue moral, et à faire valoir que les idées du développement durable étaient déjà inscrites dans les valeurs traditionnelles, jouant ainsi au Gabon un discours également produit en Afrique de l'ouest à propos des bois sacrés⁵²³.

Pour l'Ecole de Moueni, le développement est à envisager comme la connaissance et le respect profond des valeurs traditionnelles et la durabilité comme la transmission fidèle de ces connaissances. Il s'agit ainsi de proposer la fusion de l'ensemble des pratiques traditionnelles gabonaises dans la « Tradition » (avec un T majuscule) considérée comme étant l'œuvre de Dieu, comme plaçant l'Humain, et non l'économie en son centre, et permettant de créer une nouvelle race. En tant qu'œuvre de Dieu, elle revêt une dimension universelle dans son appartenance. De part ses composantes, elle indique une forme de nationalisme.

Quelques jours plus tard, j'écoutais à nouveau ce groupe de jeunes de l'Ecole de Moueni exposant leurs idées dans le cadre de la Semaine de l'environnement organisée à Libreville par le pouvoir politique pour promouvoir le programme présidentiel. Ainsi, dans une analyse des enjeux entourant l'usage de l'idée de « tradition », il est possible de retrouver les propositions de Gérard Lenclud⁵²⁴ pour qui

« la tradition est un procès de reconnaissance en paternité » (§ 32) dont l'utilité générale est de cautionner et justifier l'état présent d'une culture (§ 35). Le développement durable se trouve ici réinséré dans une signification localisée et située d'un point de cosmologie.

IV - Conclusion

Nous avons pu aborder l'appréhension du concept de « développement durable » au Gabon à travers différents sites d'énonciation dont les perspectives offrent autant de continuités que de contradictions. Elles ont pour point commun d'indiquer la dimension toujours non résolue de la violence avec laquelle la modernité est arrivée au Gabon, via l'épisode colonial : les élites politiques s'appuient sur le mimétisme à l'égard des puissances internationales dont ils font preuve dans leurs orientations générales pour produire un discours nationaliste et trouver une légitimité. Les travailleurs forestiers et différentes personnes que j'ai rencontré dans la région nord-est du pays critiquent cette nouvelle forme d'impérialisme pour revendiquer des valeurs relevant d'un développement non-durable. Quant aux positions politiques du groupe spiritualiste dont j'ai parlé, elles consistent à critiquer la modernité et le machinisme pour mieux promouvoir des arguments afrocentristes et un sentiment national.

Dès lors, il est possible de relever des différences de position à propos de ce nouveau dispositif de savoir/pouvoir d'appréhension de l'environnement⁵²⁵ que constitue la durabilité, notamment entre échelles de décisions industrielles et financières et échelles populaires. Cependant, le fait que la « forêt » constitue un référent unanimement partagé, comme origine, comme substance ou comme mystique, indique l'impossibilité de séparer strictement économie et écologie politique au Gabon. De la même manière que certaines personnes parlent du développement durable en termes de tradition, ou que des anthropologues gabonais peuvent parler de leur Etat comme un « super-lignage »⁵²⁶, les discours à propos de l'environnement et ses usages mettent en tension gestion saine et rendement, ce qui doit être considéré comme relevant du privé ou relevant du public⁵²⁷. Que l'un des promoteurs du développement durable comme « tradition » dirige un institut de recherches en biologie semble un bon indicateur de la plasticité de la notion de « développement durable » mais également, en termes de recherche, de l'intérêt des dialogues interdisciplinaires pour comprendre en profondeur la manière dont différents acteurs ou groupe d'acteurs peuvent s'en saisir.

Au final, il ressort des différents discours que j'ai pu aborder une pluralité de points de vue critiques sur la modernité et le contemporain où le développement durable contribue à l'élaboration et l'expression de valeurs politiques⁵²⁸. Ces formes de subjectivation s'inscrivent

», *Terrain* [En ligne], 9. URL : <http://terrain.revues.org/3195>

⁵²⁵ - Luke T. (2006), « On environmentality. Geo-power and eco-knowledge in the discourses of contemporary environmentalism » in Haenn N. et Wilk R. (eds.), *The environment in anthropology. A reader in ecology, culture and sustainable living*, New-York, New-York university press, pp. 257-269.

⁵²⁶ Kialo P. (2007), *Anthropologie de la forêt*, Paris, L'Harmattan.

⁵²⁷ Burgage F. (2013), *Philosophie du développement durable*, Paris, PUF, 158p.

⁵²⁸ Berglund E. (2006), « Ecopolitics through ethnography : the cultures of Finland's forest-nature » in Biersack, A. et Grenberg J. B. (eds.), *Reimagining political ecology*, Durham et Londres, Duke university press, pp. 97-120.

⁵²¹ - Perrois L. (éd.) (1997), *L'Esprit de la Forêt*, Paris, Somogy.

⁵²² Mbot J.-E. (1997), « Quand l'esprit de la forêt s'appelait « jachère » » in Perrois L., *op. Cit.*, Paris, Somogy, pp. 32-51.

⁵²³ - Juhé-Beaulaton D. (dir.) (2010), *Forêts sacrées et sanctuaires boisés*, Paris, Karthala, 280p.

⁵²⁴ - Lenclud G. (1987), « La tradition n'est plus ce qu'elle était...

différemment dans l'espace public et mettent en débat, d'une manière ou d'une autre, les problèmes d'inégalités et d'ineffectivité de la démocratie. L'arrivée des idées de durabilité au Gabon ne permet pas, en tant que telle, de les résoudre. Toutefois, peut-être permettent-elles que, de fait, elles soient davantage posées.